

Certifié
conforme

DocuSigned by:
Isabelle TUFFIERE
2E7E07293879416...

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

		Etat exprimé en euros		31/12/2023	31/12/2022
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	204 000		204 000	487 500
	Montant net du chiffre d'affaires	204 000		204 000	487 500
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits			2	2
Total des produits d'exploitation (1)			204 002	487 502	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			11 817	3 582
	Impôts, taxes et versements assimilés			10 438	9 928
	Salaires et traitements			57 956	38 901
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant			26 758	30 233
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			1	
	Total des charges d'exploitation (2)			106 970	82 644
RESULTAT D'EXPLOITATION			97 032	404 858	

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		97 032	404 858
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	418 781	12 321
	Total des produits financiers	418 781	12 321
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		418 781	12 321
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		515 813	417 179
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		27 054	97 573
TOTAL DES PRODUITS		622 782	499 823
TOTAL DES CHARGES		134 024	180 217
RESULTAT DE L'EXERCICE		488 759	319 606
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Certifié
conforme

DocuSigned by:
Isabelle TUFFIERE
2E7E07293879416...

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
Etat exprimé en euros		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 677 048		1 677 048	1 638 652
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	1 165 768		1 165 768	1 049 268
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	2 842 816		2 842 816	2 687 920
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				95 000
	Autres créances	363 718		363 718	43 320
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	440 733		440 733	476 951
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	804 451		804 451	615 271
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		3 647 268		3 647 268	3 303 191

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	1 220 200	1 220 200
	RESERVES		
	Réserve légale	122 000	122 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	788 907	788 907
	Report à nouveau	959 050	759 444
	Résultat de l'exercice	488 759	319 606
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	3 578 916	3 210 157
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	20 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90	
	Dettes fiscales et sociales	48 262	28 034
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		65 000
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	68 352	93 034
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 647 268	3 303 191
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		488 758,64	319 606,35
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		48 352	93 034
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

ISABELLE 44

Société à responsabilité limitée au capital de 1 220 200 euros
Siège social : 34, avenue des Frères Lumière
44250 SAINT-BREVIN-LES-PINS
840 244 032 RCS SAINT-NAZAIRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 MAI 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 488 759 euros :

- A titre de dividendes au plein propriétaire et à l'usufruitier.....120 000 euros
Soit environ 0,098 euros par part,
- Au compte « report à nouveau ».....368 759 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 120 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 1^{er} juin 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que : Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%.

Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes. Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune).

La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'Assemblée Générale, pour répondre aux prescriptions de l'articles 243 bis du Code général des Impôts prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %
31/12/2022	120 000 €	120 000 €	Néant
31/12/2021	Néant	Néant	Néant
31/12/2020	Néant	Néant	Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés ayant le droit de vote, étant précisé que le nu-propriétaire n'a pas pris part au vote.

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:
Isabelle TUFFIERE
2E7E07293879416...